

Appel à candidatures pour la fonction de secrétaire général(e)

L'Assemblée Générale du CJC élira sa ou son Secrétaire général(e) **le 21 avril 2022**. Les candidatures, accompagnées d'un document qui décrit les motivations et projets du candidat sont attendues pour le 24 mars 2022. Le mandat de l'actuel Secrétaire Général prendra fin le 1^{er} mai 2022. L'entrée en fonction est souhaitée pour le 2 mai 2022.

Qualités souhaitées et à développer dans la fonction

- Avoir exercé ou exercer des **responsabilités** dans une Organisation de Jeunesse
- Avoir des convictions fortes, porter les **valeurs du CJC**, développer une **vision positive sur la jeunesse** et une analyse sur sa place dans la société
- Connaître les institutions, le système social, politique et institutionnel belge
- Être capable de **bien communiquer** à l'oral, à l'écrit, de faire passer un message
- Être capable de favoriser une **dynamique fédérative**, de représentation, de négociation
- Faire preuve de souplesse, de **flexibilité**, d'une aptitude à gérer le stress, d'une capacité à fonctionner et à développer un **réseau**
- Montrer des aptitudes aux dimensions de **gestion d'une asbl** : équipe, administration, finances, projets, emplois, etc.

Description de la fonction

Le/la Secrétaire général du CJC est responsable du suivi global des décisions :

- de l'Assemblée générale,
- du Conseil d'administration et
- du Bureau.

Il/elle possède également la responsabilité :

- des représentations extérieures,
- de la coordination politique des groupes de travail,
- de la réaction par rapport à l'actualité,
- de la politique de communication,
- de la politique des publications,
- de la gestion du personnel et des finances,
- de la coordination du projet « Emploi » et de son suivi politique

Le CJC propose

- La participation à la défense et à la promotion des intérêts de la jeunesse, la construction d'une vision positive et d'un projet de société pour la jeunesse ; cela, dans une fonction d'initiateur et de moteur

- Un accompagnement et un travail en équipe tant au niveau des instances (CA et AG) qu’avec les permanents
- Des possibilités de se former, de progresser, d’évoluer
- Une large autonomie d’action et un espace pour des défis, des projets novateurs
- Des moyens matériels et humains pour réaliser ces projets, des contacts et un réseau
- Une rémunération intéressante au regard des responsabilités
- Des possibilités d’épanouissement dans la prise de responsabilité

Conditions pour déposer une candidature

Les candidats doivent :

- Avoir moins de 35 ans au moment de l’élection, soit au 21 avril 2022,
- Connaître les associations membres du CJC et avoir le soutien de l’une d’entre elles ou d’un membre de l’AG pour présenter leur candidature,
- S’engager à travailler dans le respect des valeurs du CJC.

Le nombre de mandat est arrêté à trois. Le mandat peut être renouvelé deux fois si le candidat a moins de 35 ans au moment du 1^{er} renouvellement et une fois si le candidat a 35 ans ou plus au moment du premier et unique renouvellement du mandat.

Où adresser sa candidature ?

Le dépôt des candidatures s’effectue par écrit auprès du président du CJC au plus tard le 24 mars 2022. Cette demande comprend les motivations et projets du candidat et doit être appuyée par un membre du CJC ou un représentant de membre auprès de l’Assemblée Générale du CJC. Roger Dushime president@cjc.be

Comment se déroule l’élection ?

Préalablement à l’AG électorale, le candidat sera invité à se rendre disponible pour rencontrer les Organisations membres ainsi qu’un groupe de représentants de l’AG mandatés pour procéder à l’évaluation du candidat.

L’élection a lieu en Assemblée Générale sur base de la présentation des motivations des candidats et d’un débat avec ceux-ci, ainsi que du rapport du groupe d’évaluation.

L’Assemblée Générale détermine la date de prise de fonction du Secrétaire général.